




# COLLOQUE INTERNATIONAL

Réflexions et débats sur  
« Les mobilités dans le système scolaire »

**L'enseignement supérieur** est-il **accessible** à tous ?



Recherche, débats et retours  
d'expérience autour de  
l'immobilisme dans  
le système scolaire

A destination des chercheurs  
et acteurs de terrain



Lille et métropole Lilloise

Les 28 et 29 septembre 2012

## Responsables :

 **Guillaume Courty**, professeur de science politique, directeur adjoint de Sciences Po Lille

 **Yannick Loiseau**, chargé de mission programmes de démocratisation, de Sciences Po Lille

## Problématique générale :

Ce colloque part d'un constat et souhaite s'inscrire dans la durée. Le constat est le suivant. Confrontés au quotidien aux multiples facettes de l'inégalité des chances, les acteurs et observateurs du système scolaire ont de plus en plus de difficulté à trouver des solutions efficaces pour lutter contre les effets les plus connus de cette inégalité (taux d'échec, de difficulté d'insertion ou d'absence dans des cursus donnés). Depuis le début des années 1960, des recherches insistent sur l'importance de la variable désormais classique de l'origine sociale des élèves afin d'expliquer et comprendre la permanence et le renforcement des tendances les plus dommageables qui touchent les enfants bénéficiant des ressources les moins adaptées au système scolaire.

Ce colloque entend donc contribuer à l'élargissement du débat en se focalisant sur la thématique de la mobilité dans le système scolaire. La mobilité permet en effet d'articuler des recherches et des interrogations sur l'accessibilité des établissements ainsi que sur les capacités de déplacement (le potentiel des infrastructures ou ce que font les élèves) ; sur la mobilité sociale intergénérationnelle ; sur la mobilité académique ; sur l'offre de parcours et de formations, les voies d'accès entre cycles ou, enfin, sur la mobilité professionnelle en commençant par l'insertion et en poursuivant par le devenir professionnel des diplômés.

Plusieurs questions centrales sont posées à tous les intervenants : les élèves-étudiants les plus mobiles sont-ils ceux qui réussissent le mieux ? Cette équation se vérifie-t-elle à tous les stades du cursus ? Est-elle récente ? Varie-t-elle en fonction des cycles d'études ? Est-elle encore pertinente dans l'optique d'un droit à la formation tout au long de la vie ?

Cette première session a également pour objectif de servir d'entrée au deuxième colloque prévu pour 2013. Quel bilan et prospective peut-on tirer de la méritocratie ? Le lien entre ces deux sessions tient dans la mobilité car la norme est l'immobilité géographique (la sédentarité), sociale et professionnelle. **Invoquer la mobilité revient donc à projeter sur le plus grand nombre ce qui est caractéristique des élites.** D'où deux questions qui seront au centre de cette seconde session. La curieuse combinatoire de l'immobilisme de la majorité et de la mobilité des élites participe-t-elle à la tenue à l'écart du plus grand nombre des cursus les plus sélectifs ? De ce fait, le concours doit-il toujours être la seule modalité de sélection à l'entrée de certains cursus tels que ceux des grandes écoles ?

Les communications devront présenter l'état des savoirs sur l'évaluation de ces dispositifs tout en étant attentifs à la comparaison ou à la présentation de dispositifs originaux et méconnus en France. Elles seront évaluées à l'aveugle par le conseil scientifique qui retiendra celles qui seront présentées lors de la première session.



*This conference originates from the following observation: On a daily basis education system actors and observers are confronted with the multiple sides of the inequality of chances. They have more and more difficulties to find efficient solutions to fight against the best-known effects of inequality (rate of failure, difficulty or absence of integration in certain courses). Since the beginning of the 1960s researchers have focused on the importance of the students' social origin to explain and understand the continuation and the deepening of the most destructive tendencies that affect them.*

*This conference aims to contribute to widening the debate by focusing on the mobility within the school system. In fact, mobility allows us to articulate research and questions on the accessibility of establishments, but also on the capacities of movement (the potential of the infrastructure or what the students do themselves); on the social mobility between generations; on academic mobility; on the proposition of courses and training, and finally on professional mobility, starting with professional integration and the professional future of young graduates.*

*All presenters are invited to explore a few central questions: are the most mobile students those who do best? Is this equation true at all stages of the school career? Is it recent? Does it vary according to programs? Is it still pertinent in a lifelong learning concept?*

*This first session is an opening for a second conference planned for 2013. What results and perspectives could be drawn from "meritocracy"? Can we project the characteristics of the elite on ordinary people? These questions will be at the core of this second session. Therefore it is necessary to maintain the French method of selection, the so-called competitive examination, for the beginning of first class college programs?*

*The communications will therefore have to emphasize the present knowledge and pay attention to the comparative methods and the presentation of original features unknown in France. Papers will be assembled in a binder by the scientific committee, which will be kept by those who presented during the 1<sup>st</sup> session.*

# Axe 1.


## Les niveaux d'immobilisme dans les systèmes scolaires (France, Union européenne, USA) : quelles conditions pour l'orientation ?

*Lack of Mobility Levels in School Systems (France, EU, USA): How to Make Guidance Work?*

Contrairement à l'injonction à la mobilité contenue dans nombre de programmes gouvernementaux français, l'immobilisme est la norme à tous les niveaux du système scolaire, pour les élèves comme pour les personnels.

La très faible mobilité internationale des étudiants français était déjà connue. L'étude du ministère en 2009 sur leur mobilité hexagonale montre le même constat : seuls 3% des provinciaux rejoignent l'Ile de France à l'entrée en Licence ou en Master. L'importance des universités parisiennes n'est pas en cause : changer de lieu de résidence et d'études dresse des obstacles que de très rares étudiants peuvent contourner ou surmonter.

La même force de l'immobilisme se retrouve dans les passages entre les cycles. L'enquête menée sur un panel d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 offre des précisions supplémentaires. Pour les 85% de bacheliers qui accèdent à l'enseignement supérieur l'immobilisme domine : 14% quittent leur académie et moins de 1% partent à l'étranger. L'orientation « par défaut » domine. La proximité d'un site fait oublier la formation souhaitée considérée comme inaccessible car éloignée du lieu de résidence.

 Dans cet axe, le conseil scientifique sera particulièrement sensible aux travaux permettant d'éclairer les questions suivantes.

**Qui sont les plus mobiles ?** Il s'agira de revenir sur les résultats déjà disponibles, de les préciser et d'ouvrir sur d'autres aspects. Dans le secondaire, la réponse est sans appel. Les bacheliers qui entrent en CPGE changent le plus d'académie et viennent le plus en Ile de France. A l'opposé les STS restent dans le même département voire la même agglomération du fait d'une offre beaucoup plus dispersée. Pour le supérieur, 90% des étudiants entrant à l'université restent quant à eux dans la même académie.

**Est-ce le système mis en place qui crée de l'immobilisme ou l'immobilisme de la population qui sous-tend une politique des offres de proximité ?**

**Quelles sont les « frontières » les plus difficiles à franchir dans le système scolaire ?**

**Comment se renseignent les élèves – étudiants sur l'offre de formation ?**

**Le réseau social non scolaire des élèves joue-t-il dans leur orientation ?**

**« Accessibilité » et « mobilité » sont-elles synonymes d'ouverture pour tous (élèves, enseignants, personnels administratifs) et partout ?**

## Axe 2.


### Quels sont les établissements et les filières les plus attractifs ?

### Quels effets ont ces réputations ?

*What are the most Attractive Schools and Programs? Does Reputation Matter?*

En ce qui concerne les universités parisiennes, les bacheliers des académies limitrophes sont ceux qui s'inscrivent le plus dans l'Ile de France jusqu'au M1, suivis par quelques académies plus lointaines pour l'entrée en M2.

L'immobilisme dure-t-il tout au long des études ? Contrairement à une idée reçue, la réponse est positive. Non seulement l'immobilisme dure mais en plus il se renforce. A l'entrée en Licence, 53% des bacheliers ne bougent pas (89% pour l'Ile de France, 93% pour les néobacheliers s'inscrivant à Paris Ouest). A l'entrée en M1, ils sont 86% à rester dans le même lieu (97% pour les étudiants d'Ile de France). Entre le M1 et le M2, l'immobilisme concerne maintenant 88% contre 10% qui changent d'académie. Qui vient à Paris ? 3% des titulaires d'un M1. Qui part en province ? 6% des titulaires d'un M1 d'une université d'Ile de France. Qui reste dans son établissement ? 16% des provinciaux et 20% des parisiens. Toutes les disciplines ne sont pas concernées à l'identique. Ce sont les M1 de droit et de science politique qui suscitent les plus fortes migrations (25% changent d'établissement en province et 41% sur Paris), pratiquement le double des autres domaines.

 Dans cet axe, le conseil scientifique sera particulièrement sensible aux travaux permettant d'éclairer les questions suivantes.

**Qu'est-ce que l'attractivité des établissements ? Le secondaire et le supérieur sont-ils comparables ?**

**Quelles places les établissements parisiens occupent-ils dans l'accès aux cursus les plus sélectifs ?**

**Quels sont les effets et usages des Pres, des pôles d'excellences et des fusions d'établissements ?**

**Qu'en est-il des élèves – étudiants étrangers en France ?**

**Que donnent les procédures sélectives dans les établissements supérieurs ?**

**La frontière « public - privé » est-elle encore pertinente dans ce cadre ?**


**La longueur des cursus joue-t-elle en faveur de la mobilité ?**

# Axe 3.

## Mobilités quotidiennes et infrastructures : que sont devenus les modes de vie étudiants ?

*Daily Mobility and Infrastructures: To what extent have the Students' Lives Changed?*

Les enquêtes menées sur la mobilité géographique insistent sur la difficile et lente modification des comportements qui sont liés au style de vie des individus (le classique arbitrage entre transport en commun ou voiture particulière en est le volet le plus connu). Avec la création des antennes universitaires et des établissements de proximité, qu'en est-il des modifications des habitudes scolaires dans les départements français ? Les territoires dans lesquels, l'école n'était pas inscrite dans les stratégies d'ascension sociale ont-ils permis, grâce à ces établissements, de susciter un plus fort passage par l'école pour réussir ? Dans les territoires où l'école était valorisée, quels ont été les effets de l'accroissement de l'offre.

 Dans cet axe, le conseil scientifique sera particulièrement sensible aux travaux permettant d'éclairer les questions suivantes.

**L'étude des politiques publiques** mises en œuvre dont un des effets devrait être de favoriser la mobilité dans le système scolaire : la carte scolaire, les internats d'excellence, Erasmus, les universités de proximité, l'apprentissage des langues vivantes, les services réguliers de ramassage, les abonnements à tarifs préférentiels, etc.

**La prise en compte de catégories de la population étudiante** : les handicapés, les reprises de formation (VAE...), la formation continue.

**L'étude des stratégies familiales** : celles qui adaptent les élèves à l'offre et celles qui sont incompatibles avec elle.


**Se déplace-t-on aussi loin (ou plus loin) pour étudier que pour travailler ?** Est-ce que l'étudiant-navetteur existe ? Quelles sont les différences et les convergences, en termes de mobilité, entre les étudiants et les salariés ?

# Axe 4.

## Mobilité et réussite : une équation pertinente ou une injonction illusoire ?

*Mobility and Success: a Relevant Proposition or an Unrealistic Demand?*

L'équation « mobilité = réussite » doit être interrogée afin de comprendre si elle est pertinente. C'est une autre réflexion sur cette injonction récente et fréquente à être mobile qui concerne autant les étudiants que les personnels. Pour les étudiants, nombre d'enquêtes insistent sur la plus value importante que représentent les acquis de semestres passés à l'étranger par rapport au devenir professionnel des étudiants restés sédentaires. Cet axe se propose d'explorer cette équation en abordant les différentes catégories d'élèves mais en interrogeant également sa pertinence pour les personnels (faut-il être mobile pour évoluer professionnellement ?). Il sera également question de mobiliser des travaux historiques sur les catégories qui se déplaçaient pour gravir les échelons afin de saisir de possibles transformations des systèmes scolaires.

 Dans cet axe, le conseil scientifique sera particulièrement sensible aux travaux permettant d'éclairer les questions suivantes. :

**L'étude de la relation entre les dispositifs, la mobilité et la réussite** : gestion de carrière des personnels (obligation de mobilité, avancement), programmes d'échange, etc.

**Les programmes ciblant une population donnée** : les différentes variantes de la démocratisation pour les boursiers, les aménagements des cursus pour des populations ciblées (dispense, exonération, autorisations d'absence).

# Bibliographie indicative

- Ballatore Magali**, « Vers un enseignement supérieur européen concurrentiel ? », *Agora Débats/Jeunesses*, n°50, 2008.
- Ballatore Magali, Blöss Thierry**, « L'autre réalité du programme Erasmus : affinité sélective entre établissements et reproduction sociale des étudiants », *Formation emploi*, n°103, 2008.
- Becquet Valérie, De Linares Chantal**, *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Bertoncini Yves (coord.)**, *Encourager la mobilité des jeunes en Europe. Orientations stratégiques pour la France et l'Union européenne*, Paris (Centre d'Analyse stratégique), La Documentation française (coll. Rapports et documents), 2008.
- Chamboredon Jean-Claude**, « Classes sociales, classes d'âge, classes sociales. Les fonctions de scissions temporelles du système de formations », *Enquête*, n°6, 1991.
- Cizeau Thibault et Le Gall Brice**, « Retour sur les conditions d'accès à l'université », *Mouvements*, n°55-56, septembre 2008.
- Cohen Delphine**, « Service Volontaire Européen : le public, les apports du programme », *Agora Débats/Jeunesses*, n°47, 2008.
- Depeau S., Ramadier T., eds.**, *Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- Duru-Bellat Marie**, *Les inégalités sociales à l'école : Genèse et Mythes*, Paris, Puf, 2002.
- Dubet François, Duru-Bellat Marie et Véréout Antoine**, *Les sociétés et leur école*, Paris, Seuil, 2010.
- Ebersold Serge**, « La nouvelle loi change radicalement la place du handicap pour l'école », *Relience*, n°22, 2006.
- Ebersold Serge**, « Scolarisation des enfants atteints d'une déficience : configurations idéologiques et enjeux », in Chatelanat et Pilgrims (dir.), *Éducation et enseignement spécialisés : ruptures et intégrations*, De Boeck Université, 2003.
- François Jean-Christophe, Poupeau Franck**, *Sens du placement, ségrégation scolaire et sens du placement*, Paris, Raisons d'agir (coll. Cours et travaux), 2008.
- François Jean-Christophe, Poupeau Franck**, « Espace résidentiel et espace scolaire : une polarisation sociale différenciée », *Annales de la recherche urbaine*, n°99, décembre 2005.
- Garcia S.**, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166/167, 2007.
- Hedjerassi Nassira, Razafindrazaka Frank**, « SVE : mobilité et construction de soi », *Agora Débats/Jeunesse*, n°50, 2008.
- Lannoy P., Ramadier T., eds.**, *La mobilité généralisée. Formes et valeurs de la mobilité quotidienne*, Bruxelles, Bruylant [Academia], 2007.
- Lemaire Sylvie et Papon Sylvain**, « La mobilité des étudiants », Note d'information, 9 février 2009.
- Loncle Patricia**, *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, Paris, L'Harmattan (Logiques Politiques), 2003.
- Mauger Gérard**, « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie », *Recherches et prévisions*, n°40, 1995.
- Orange Sophie**, « L'invitation au voyage ? Les Sections de Techniciens Supérieurs Face à l'impératif de mobilité ? », *Regards Sociologiques*, n°40, 2010.
- Pasquali Paul**, « Les déplacés de l'« ouverture sociale » » *Sociologie d'une expérimentation scolaire*, Actes de la recherche en sciences sociales, 2010/3 n° 183, p. 86-105
- Poupeau Franck**, « Les déterminants socio-spatiaux du placement scolaire. Essai de modélisation statistique », *Revue française de sociologie*, (1), 2008, p.93-126.
- Poupeau Franck** (avec **Elodie Couratier et Jean-Christophe François**), « La différenciation socio-spatiale des pratiques de scolarisation. Enquête sur les pratiques de placement scolaire en contexte de gentrification », *Regards Sociologiques*, n°31, 2006.
- Pleyers Geoffrey, Guillaume Jean-François**, « Expériences de mobilité étudiante et construction de soi », *Agora Débats Jeunesses*, n°50, 2008.
- Renahy N.** *les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La découverte, 2005
- Van Zanten Agnès (dir.)**, *L'école, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000.
- Wagner Anne-Catherine**, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte (Repères), 2007.
- Wagner, A-C.** « la place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 170, 2007.

## Modalités de transmission des Propositions de communication :

Date de remise : **mercredi 11 avril 2012**

Publication de la liste des propositions retenues : **1<sup>er</sup> juin 2012**

## Format des propositions de communication :

Les propositions seront évaluées à l'aveugle par le comité scientifique. Elles doivent parvenir rédigées en Français en traitement de texte (fichier .doc ou .docx) et doivent contenir :

- **Nom** de l'intervenant(e) et/ou des co-auteur(s).
- **Coordonnées** permettant de les joindre (email et téléphone portable).
- **Institution(s)**, université(s) de rattachement.
- **Titre** de la communication bref, mais suffisamment explicite pour décrire la nature de la recherche (maximum : 250 caractères).

## La Proposition de communication doit

- préciser dans quel axe thématique elle se situe parmi les 4 proposés. Le comité scientifique s'accorde le droit de rattacher la proposition à un autre axe que celui pressenti par le contributeur.
- prévoir une liste de cinq mots-clés.
- ne pas excéder 600 mots en tout
- comporter une bibliographie de 5 titres maximum.

## Les propositions acceptées pourront faire l'objet :

- d'une communication lors des deux journées du colloque (30.000 caractères à transmettre pour le 1<sup>er</sup> septembre 2012).
- d'une présentation sous forme de poster dans les ateliers prévus à cet effet (format 150x100 à transmettre pour le 1<sup>er</sup> septembre 2012).

## Comité scientifique :

**Simon Borja**, doctorant en science politique, IEP de Strasbourg,

**Isabelle Bruno**, Maître de conférences en science politique, Ceraps – Lille 2,

**Guillaume Courty**, professeur de science politique, Sciences Po Lille – Ceraps,

**Frédéric Edel**, Chercheur au Centre d'expertise et de recherche administrative de l'ENA, Chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg,

**Violette Gobinet**, master Métiers de la recherche en science politique, IEP – Lille 2,

**Mélissa Haussaire**, master Métiers de la recherche en science politique, IEP – Lille 2,

**Pierre Lannoy**, sociologue, ULB Bruxelles,

**Fabrice Larat**, Directeur adjoint de la formation en charge des masters et de la recherche, Directeur du Centre d'expertise et de recherche administrative, ENA,

**Julie Pagis**, chercheuse au CNRS, Ceraps – Lille 2,

**Thierry Ramadier**, psychologue, directeur de recherche, CNRS – Strasbourg,

**Pauline Ravinet**, Maître de conférences en science politique, Ceraps – Lille 2,

**Agnès Van Zanten**, Directrice de recherche, CNRS, OSC-Sc Po Paris.

## Contact :

[colloque.mobilites@sciencespo-lille.eu](mailto:colloque.mobilites@sciencespo-lille.eu)

+33 (0)3 59 57 64 11

Sciences Po Lille - 84 rue de Tréville - 59000 Lille

[www.sciencespo-lille.eu](http://www.sciencespo-lille.eu)

